



Les Instituts Nationaux de Santé Publique Fonctions et Attributs Essentiels

Un institut national de santé publique (INSP) est un organisme public (ou un réseau d'organismes publics étroitement liés) qui assure la conduite et la coordination des activités de santé publique d'un pays en se fondant sur l'expertise scientifique. L'INSP se définit par ses fonctions et attributs essentiels.

Fonctions essentielles d'un INSP Il s'agit des onze fonctions qui aident les pays à organiser et diriger leurs services de santé publique. Les fonctions essentielles des INSP s'inspirent des fonctions essentielles de santé publique en usage depuis plus d'une décennie. Trois de ces fonctions essentielles sont très importantes pour les INSP, à savoir les fonctions 1, 2 et 10. Ces onze fonctions sont énoncées ci-dessous.

1 Évaluation et analyse de l'état de santé

Recueillir des données pour comprendre l'état de santé de la population, établir des priorités et proposer des interventions.

- Recueillir, ou être en mesure de consulter, des données sur la démographie, les menaces sanitaires et les facteurs de risque des maladies et blessures, ainsi que sur l'accès aux services de santé et sur leur utilisation
- Utiliser les données pour orienter les politiques et programmes

2 Surveillance de la santé publique, enquête sur les problèmes et prévention des risques et menaces

Surveiller les problèmes de santé publique par un recueil de données permanent et, lorsque des problèmes sont détectés, prendre les mesures requises pour y remédier.

- Assurer une surveillance continue des flambées épidémiques et autres problèmes de santé publique
- Assurer le dépistage des micro-organismes ou produits chimiques à l'origine des problèmes de santé publique
- Enquêter sur les flambées épidémiques et autres problèmes de santé publique et s'assurer que des interventions sont mises en œuvre pour y remédier

3 Programmes de prévention sanitaire et de promotion de la santé

Prendre des mesures destinées à créer les conditions qui favorisent la santé de la population.

- Informer et éduquer les gens sur la façon d'améliorer leur santé
- Appuyer les lois et règlements visant à promouvoir la santé
- Appuyer les améliorations de l'environnement visant à promouvoir la santé

4 Participation sociale à la promotion de la santé

Renforcer la capacité de la collectivité à jouer un rôle actif en matière de santé publique.

- Faire intervenir la collectivité dans la conception et la mise au point des programmes de promotion de la santé
- Fournir assistance et informations aux organisations qui œuvrent à promouvoir la santé

5 Planification et gestion

Élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique, des politiques et des programmes pour l'INSP, ainsi que des systèmes visant à assurer l'efficacité des opérations.

- Avoir une vision et une mission clairement définies
- Procéder périodiquement à une planification stratégique utilisant les données pour établir les priorités et fixer des objectifs mesurables
- Employer un personnel formé aux systèmes requis pour le fonctionnement efficace d'un INSP

6 Réglementation et mise en application

Assurer l'adoption et la mise en application de lois et règlements qui contribuent à la santé publique.

- Fournir des données pour aider les autorités publiques à prendre des décisions fondées sur les faits avérés
- Évaluer l'impact des lois et règlements sur la santé publique

7 Évaluation et promotion de l'accès équitable aux services de santé essentiels

En étroite collaboration avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales :

- Suivre l'accès aux soins de santé, notamment pour les populations vulnérables
- Identifier les obstacles aux soins et les stratégies visant à les surmonter

8 Développement des ressources humaines et formation

Aider à former, recruter et conserver un personnel de santé publique répondant aux besoins nationaux.

- Suivre la capacité et les besoins en personnel
- Assurer la formation initiale et continue
- Offrir des possibilités d'épanouissement et d'autres avantages pour encourager le personnel à rester dans l'effectif de santé publique

9 Assurance qualité des services de santé personnels et communautaires

Travailler avec le système de soins pour améliorer les services de santé.

- Assurer la surveillance des infections nosocomiales
- Recueillir des données ou faire des recommandations sur la sécurité des patients
- Réaliser des enquêtes ou analyses de données pour évaluer la qualité des services

10 Recherche en santé publique

Effectuer des recherches sur des problèmes hautement prioritaires.

- Caractériser les problèmes de santé les plus importants du pays
- Produire les autres données importantes pour la prise de décision
- Évaluer l'efficacité des interventions
- S'assurer que les résultats des recherches se traduisent en décisions, en politiques et en programmes

11 Réduction de l'impact des situations d'urgence et des catastrophes sur la santé

Planifier la réponse aux situations d'urgence et s'intégrer dans les efforts de planification d'ensemble des pouvoirs publics

- Déterminer à l'avance quels services l'INSP fournira en cas d'urgence
- Prévoir le matériel et la formation nécessaires pour assurer un bon fonctionnement en cas d'urgence
- Mettre au point des accords avec les organisations qui participeront à l'intervention

Attributs essentiels d'un INSP Il s'agit des neuf qualités et caractéristiques qui définissent l'infrastructure et le fonctionnement d'un INSP.

1 Envergure nationale

- L'INSP met au point des politiques et interventions touchant l'ensemble du territoire national et répondant aux problèmes de santé importants du pays.
- L'INSP dispense des programmes dans tout le pays, soit de façon directe, soit à travers des relations avec les niveaux infranationaux du système de santé publique.

2 Reconnaissance nationale

- L'INSP est un établissement public agissant comme composante des pouvoirs publics ou de concert avec ceux-ci.
- Le ministre de la Santé et les autres autorités publiques considèrent l'INSP comme une ressource essentielle pour établir les politiques, les priorités et les programmes.
- L'INSP est connu du public et apprécié pour ses contributions à la promotion de la santé.

3 Indépendance à l'égard des influences politiques

- Les priorités de l'INSP sont déterminées essentiellement par les données et les motifs scientifiques plutôt que par les influences politiques.
- Les dirigeants des INSP sont sélectionnés sur des critères d'expertise et d'expérience professionnelle en science et en gestion.

4 Programmes et politiques à fondement scientifique

- Le personnel de l'INSP utilise les meilleures données et connaissances possibles pour établir les priorités, puis mettre au point et évaluer les politiques et programmes.
- L'INSP est la principale source d'informations techniques et scientifiques du ministère de la Santé, du législateur et des autres autorités publiques.
- L'INSP préconise une prise de décision guidée par les observations scientifiques et autres faits avérés à tous les niveaux de gouvernement.

5 Effort concentré sur les problèmes de santé publique majeurs du pays

- L'INSP, par son propre travail ou par ses liens avec d'autres organisations, veille à la prise en charge de tous les problèmes de santé publique du pays, y compris les maladies infectieuses, les affections chroniques, les blessures et violences et l'hygiène de l'environnement et du travail.
- L'INSP est une organisation dynamique qui s'adapte pour répondre aux défis à court et à long terme.

6 Ressources humaines et financières adéquates

- L'INSP dispose d'un budget réservé largement prévisible qui lui permet de remplir ses fonctions essentielles.
- L'INSP est doté d'un personnel pluridisciplinaire qualifié.
- L'INSP assure la formation initiale et continue de son personnel et dispose de systèmes pour évaluer son rendement.
- L'INSP dispose de normes et protocoles destinés à assurer la sécurité du personnel.
- Les dirigeants de l'INSP possèdent compétences et expertise en science et en gestion.

7 Infrastructure adéquate

- L'INSP offre un environnement où les gens peuvent travailler de façon productive.
- L'INSP dispose de services de téléphonie et de messagerie électronique fiables et son personnel a accès aux ordinateurs, aux logiciels usuels et aux publications scientifiques.
- L'INSP a accès à des laboratoires utilisant les bonnes pratiques de laboratoire.

8 Liens et réseaux

- L'INSP coordonne des activités avec d'autres organisations nationales et infranationales.
- L'INSP participe à des réseaux régionaux et mondiaux.

9 Responsabilité

- L'INSP est responsable devant le public.
- L'INSP tient à la disposition du public son plan stratégique et les informations sur l'usage des fonds et l'impact de son travail.